

INTERVENIR SUR UN DÉPART DE FEU MANIPULATION DES EXTINCTEURS



PUBLIC VISÉ : Tout personnel d'établissement soumis au code du travail (article R 4227-38, alinéa 8).



PREREQUIS : Aucun prérequis nécessaire



DURÉE : de 1h00 à 1h30 en fonction du moyen pédagogique choisi



LIEU : sur votre site, en unité mobile ou avec simulateurs



MODALITES D'EVALUATION :

Mise en situation



PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur compétent dans le domaine incendie, connaissance des référentiels utilisés dans le cadre de la première intervention : code du travail, règles APSAD, normes...

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Adapter sa réaction à la situation, donner l'alarme, mettre en œuvre un extincteur et intervenir sur le départ de feu.

Théorie (25%) :

- > Le triangle du feu
- > L'alarme, l'alerte
- > Les extincteurs

Pratique (75%) :

Le stagiaire est mis en situation face à un départ de feu réel et virtuel :

- > Identifier le feu
- > Effectuer les coupures d'urgence
- > Donner l'alarme ou alerter les secours
- > Choisir et utiliser le bon extincteur

Méthodes pédagogiques :

- > Exposé
- > Présentation des différents extincteurs et démonstration commentée
- > Mise en situation

Moyens mobilisés :

- > Unité mobile feu réel et feux virtuels (session d'1h00 de 6 stagiaires)
- > Ou Unité Mobile Feux Réels (sessions d'1h30 de 9 stagiaires)
- > Ou Simulateur de Formation (IGNYS, réalité virtuelle ou réalité augmentée) – session d'1h00
- > Ou Foyer Écologique (bac feu réel) – session d'1h30

